

"Vieux en colère": "On brime la liberté"

BELGA

Le "Gang des vieux en colère" fait partie de ceux qui dénoncent le "tout-au-numérique".

Ca. F

En 2021, 60% des plus de 55 ans avaient de faibles compétences numériques (Fondation Roi Baudouin). Et c'est dans cette catégorie que la baisse du niveau de compétences était la plus marquée (-14% depuis 2019). *"Ce n'est pas le contact humain qui doit devenir une alternative au numérique! Il faut d'office des guichets et lignes téléphoniques accessibles avec du personnel compétent. Auxquels peut s'ajouter une alternative numérique"*, réagit Pierre Marage, le "parrain" du "Gang des vieux en colère", mouvement citoyen créé en 2018, qui compte aujourd'hui plus de 10 000 sympathisants.

"Depuis le Covid, les services publics et semi-publics ont tendance à remplacer le personnel vivant. Si cela ne pose pas de problème à une partie de la population, ce n'est pas le cas pour les personnes illettrées ou les personnes âgées qui n'ont pas l'habitude de recourir au digital, qui n'en ont pas nécessairement les moyens ou qui ne veulent pas rentrer là-dedans. Imposer le remplacement des relations d'humain à humain par des relations d'humain à machine, c'est brimer la liberté individuelle, ajoute Pierre Marage. Il y a aussi, face au numérique, la peur de se tromper." Pour Pierre Marage, croire que le numérique permet de réduire les coûts est une "illusion": "Vous supprimez du personnel mais vous devez faire appel à des consultants pour maintenir l'interface, il y a des problèmes écologiques, de sécurité..."

La mobilisation des "Vieux en colère" sur le sujet se cristallise depuis des mois autour de l'ordonnance "Bruxelles numérique". *"Le ministre Clerfayt (DéFI) campe sur ses positions. Il est fier de dire qu'il est le premier à légiférer. Mais beaucoup de représentants, y compris de la majorité, ont dit qu'ils ne voteront pas le texte en l'état. Il est important de continuer à faire passer le message"*, assure Pierre Marage. Surtout à un an du scrutin.